

et maraine, la maraine a signé l'acte
déclaré ne le savoir rose de Lacroix

Bougaudier Curé de Pouthumé
Le vingt un juin mil sept cent soixante dix
jeuf après la troisième publication des bans
du sacre mariage, d'entre Louis Gerton,
soldat provincial fils majeur de feu Louis
Gerton et de Catherine Limouzin de la
paroisse de St Jean Baptiste d'une part

M J : .

Pouthumé (Vienne, France) - Baptêmes, Mariages, Sépultures - (1769-1779)

35

d'Marie Berger le ²⁵^{me} Juin ¹⁷⁷⁰ veuve de nicolas
 Berger decelle ^{de la paroisse d'autre part faites} ¹⁷⁷⁰
 par trois personnes que fets, consentis, tant e
 dans cette paroisse que dans celle de st jean
 baptiste, sans empêchement ou opposition qui
 soit venu a ma connoissance, ainsi qu'il m'a paru
 par le certificat de monsieur le curé de st jean
 & de lui assidigé joyeux curé de st jean vu
 de l'autorisation la permission accordée au dit Louis Breton
 et marié par monsieur l'intendant de la generalité de
 Berger. porteur en date du xvi^e d'avril dernier signé
 de l'abbé, je souligné, leurs ai donné la
 bénédiction nuptiale en présence de jacques Breton
 Louis Limourin oncle du marié de charle Berger
 pere de la mariée, vincent Berger son frere
 et plusieurs autres qui ont déclaré me savoir
 signer de ce enqvis. & en date du vingt deux
 present & hors les souignés Louis Limourin
 Joseph Cocheron ^{Docteur} Cure de
 Levington juin mil sept cent soixante dix neuf
 P.D.
 Pouthumé

Pouthumé (Vienne, France) - Baptêmes, Mariages, Sépultures - (1769-1779)